



CENTRALE D'ACHAT DE MEDICAMENTS ESSENTIELS, DE DISPOSITIFS
MEDICAUX, DE PRODUITS ET MATERIELS DE LABORATOIRE DU BURUNDI

CAMEBU

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°DNCMP/84./F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE ET
INSTALLATION DU SYSTEME DE DETECTION DE FUMEE.

DATE DE PUBLICATION : 28/.../2026

DATE D'OUVERTURE : 16/.../2026

Aout 2026

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES 4

1. Objet	4
2. Financement du marché	4
3. Spécifications techniques du marché	4
4. Délai d'exécution du marché	4
5. Conditions de participation au marché	4
6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres	5
7. Présentation de l'offre	5
8. Validité de l'offre	6
9. Garantie de soumission	6
10. Date limite de dépôt des offres	6
11. Critères de qualification	6
12. Séance d'ouverture des offres	7
13. Eclaircissement/Renseignements.	7

DEUXIEME PARTIE : REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES8

I. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES (IS)	8
A. GENERALITES	8
B. LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	9
C. PREPARATION DES OFFRES	10
D. DEPOT DES OFFRES	12
E. OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES	13
F. ATTRIBUTION DU MARCHE	16
II. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES (DPAO)	18
A. GENERALITES	18
B. LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	19
C. PREPARATION DES OFFRES	20
D. DEPOT DES OFFRES	21
E. CARACTERE CONFIDENTIEL DE LA PROCEDURE ET EVALUATION DES OFFRES	23
F. ATTRIBUTION DU MARCHE	24

TROISIEME PARTIE : LE MARCHÉ 26

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) OU LE MARCHÉ	26
CHAPITRE I - DISPOSITIONS GENERALES	26
Article 1 : Objet du marché	26
Article 2 : Documents contractuels	26
CHAPITRE II -DISPOSITIONS FINANCIERES	26
Article 3 : Prix du Marché	26
Article 4 : Nature du Marché	26
Article 5 : Régime fiscal et douanier	27
Article 6: Révision de prix	27
Article 7 : Modalités de paiement	27
CHAPITRE III- EXECUTION DU MARCHÉ	27
Article 8 : Délai d'exécution	27
Article 9 : Retards et pénalités	27
CHAPITRE IV- RESILIATION - DIFFERENDS ET LITIGES	27
Article 10 : Résiliation du Marché	27
Article 11 : Différends et litiges	28
Article 12 : Entrée en vigueur du Marché	28
Article 13 : Approbation du Marché	28
FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE SOUMISSIONNAIRE	29
FORMULAIRE DE SOUMISSION	30
FORMULAIRE DU QUANTITATIF ET ESTIMATIF	31
FORMULAIRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES	31
FORMULAIRE DE LA GARANTIE DE SOUMISSION	32
MODELE DE GARANTIE BANCAIRE DE BONNE EXECUTION	33
ACTE D'ENGAGEMENT	34
LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU SYSTEME DE DETECTION DE FUMEE	35

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/..81.../F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU SYSTEME DE DETECTION DE FUMEE.

Date de publication : 28 / 8 / 2026

Date d'ouverture : 16 / 9 / 2026

1. Objet

La CAMEBU invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour la fourniture et installation d'un système de détection de fumée. Les spécifications et les règles d'installation se trouvent en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le marché sera financé à 100% sur les fonds propres de la CAMEBU, exercice 2026-2027

3. Spécifications techniques du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

Le marché est composé d'un seul lot.

Une visite guidée sera accordée pendant les heures de service à toute soumissionnaire qui aura acheté le dossier d'appel d'offres dudit marché afin de produire le plan d'implantation détaillé.

4. Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution du présent marché est fixé à 2 mois, comptés à partir de la notification définitive du marché.

5. Conditions de participation au marché

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155, 156, 157 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'Offres.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de la CAMEBU (www.camebu.net), ou être consulté physiquement tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h30, heure locale au Secrétariat de Direction de la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 23 25 00/ 22 276 603 sur présentation de deux bordereaux de versement :

- a) **De Cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursable au compte N° CC10003 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI.**
- b) **De Cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) au compte N° 011015 62390 ouvert au nom de la CAMEBU à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI (BRB).**

NB : Sur chaque bordereau doit figurer la mention « Achat du DAO N° DNCMP/ /F /2026-2027.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de la CAMEBU et envoyée à l'adresse de la CAMEBU siège sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél :22 23 25 00 / 22 276 603, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise des offres.

La CAMEBU répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'elle aura reçue au plus tard dans les dix 10 jours calendriers précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de la CAMEBU indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Présentation de l'offre

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans 2 enveloppes distinctes placées dans une seule enveloppe extérieure.

- La première enveloppe contiendra l'offre administrative et technique et renfermera les éléments suivants :
 - 1. Le registre de commerce (copie) ;
 - 2. Une preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du DAO ;
 - 3. Un acte d'engagement, rédigée suivant le modèle en annexe 6 ;

4. Une garantie de soumission de 2 500 000FBU, délivrée par une banque ou une micro finance agréée, établie suivant le modèle en annexe 4 ;
 5. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR datant de moins de trois (3) mois ;
 6. Un Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
 7. Une attestation de non redevabilité, en original, délivrée par l'INSS en cours de validité ;
 8. Les renseignements sur le soumissionnaire, établis suivant le modèle en annexe 1 ;
 9. Preuve de possession d'une machine à facturation électronique délivrée par l'OBR ;
 10. les spécifications techniques dans l'ordre décrit ;
 11. Les photos/catalogue des équipements présentés ;
 12. Statut de la société
- La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière :
 - a. Le bordereau des prix unitaires (suivant modèle) ;
 - b. Devis quantitatif et estimatif ;
 - c. L'acte de soumission financière suivant le modèle en annexe.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des éléments ci-dessus entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Ces enveloppes porteront les mentions « offre administrative et technique » et « offre financière » selon le cas avec la mention : « **Offre pour la fourniture et installation du système de détection de fumée à la CAMEBU** ». A n'ouvrir qu'en séance publique du **16/09/2026 à 10 heures 00**.

8. Validité de l'offre

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours minimum à compter de la date d'ouverture des offres.

9. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de 2 500 000Fbu est exigée pour ce marché :

10. Date limite de dépôt des offres

Les offres rédigées en langue française et devront parvenir à la Direction Générale de la CAMEBU, Avenue Nyabisindu N°11, Bujumbura au plus tard le **16/9/2026** avant 9h30minute heures locale.

Les offres remises en retard ne seront ni acceptées ni présentées à la session d'ouverture.

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre administrative, technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et à l'Offre financière la moins disante.

12. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le 16 / 9 / 2026 à 10 h 00 heure locale dans l'une des salles de la CAMEBU. La séance d'ouverture est publique et accessible aux soumissionnaires ou leurs représentants.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres

13. Eclaircissement/Renseignements.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes au Directeur Général et Personne Responsable des Marchés Publics à la CAMEBU, sise au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél : 22 23 25 00 /22 27 66 03, au plus tard dix (5) jours calendriers avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 24 / ...08 / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEBU,

